

30 avril 2007

Réaménagement du Jardin des Halles

Analyse et synthèse des travaux de concertation de l'Atelier de Launay à travers les ateliers adultes et enfants

INTRODUCTION

Depuis Octobre 2006, la Ville de Paris a donné mandat à l'Atelier de Launay et à son équipe pour procéder à une consultation de la population adulte, des habitants du quartier des Halles de Paris, des associations liées au Jardin des halles et des enfants venant y jouer, afin d'apporter une assistance à Maîtrise d'ouvrage en vue de définir la place du jeu et de l'enfant dans le cadre de ce grand projet de réaménagement urbain.

Notre action a répondu jusqu'à présent aux trois premières phases à savoir :

- 1) un diagnostic de l'offre existante
- 2) une exploration des attentes des usagers, adultes et enfants
- 3) des propositions de réalisations de jeux par des exemples d'aménagements originaux

La phase 4, concernant une assistance à la concertation, est en cours.

Quatre ateliers « adultes » ont permis la consultation des habitants du quartier des Halles ou usagers du jardin, avec des membres des associations riveraines. Chacun de ces ateliers a donné lieu à un compte-rendu détaillé, proche d'une retranscription, pour être le plus fidèle possible aux paroles et discussions échangées durant ces ateliers. Ces retranscriptions ont été envoyées aux participants, pour être annotées, complétées ou amendées par leur soin s'ils le jugeaient nécessaire. Ainsi nous avons pu y apporter des corrections chaque fois que cela était demandé (ce qui est resté rare il faut le reconnaître).

L'équipe de l'Atelier de Launay se compose de membres tous issus du CODEJ (COMité pour le Développement des Espaces pour le Jeu). Au Codej, nous avons toujours donné priorité à l'enfant dans l'approche des espaces de jeux en milieu urbain, mettant en avant son développement et ses besoins fondamentaux. Nous avons également privilégié une approche dynamique où l'enfant est intégré dans le processus de création, faisant appel à son imaginaire et en respectant ses paroles pour amener les concepteurs d'aires de jeux et d'espaces ludiques à s'en inspirer dans leurs propositions. Une autre spécificité du Codej est de travailler en étroite collaboration avec des paysagistes, des designers, des concepteurs et des urbanistes, afin que toute réalisation s'intègre avec l'environnement aussi bien minéral que végétal, afin qu'une diversité des matériaux présents dans ces espaces soient une stimulation pour l'enfant, pour l'aiguillage de ses sens, pour ses habiletés motrices et intellectuelles, pour ses apprentissages par l'expérience et la confrontation à la matière, pour sa maîtrise du corps et le contrôle de soi, pour l'exploration des émotions et de l'imaginaire, pour l'acquisition et le développement de la fonction symbolique, pour la construction de relations sociales. Le jeu est un mode d'accès primordial à toutes ces fonctions et il nous semble indispensable qu'un espace de jeu offre toutes ces possibilités de développement.

La particularité du projet de réaménagement du Jardin des Halles est sa grande complexité. Non seulement il s'agit d'un jardin avec ses différents espaces, ses flux d'usagers fort divers selon les heures, et selon les âges, mais il s'articule sur un vaste espace commercial qui génère d'autres flux d'usagers, des contraintes techniques lourdes, des dynamiques très distantes de celles que l'on souhaite pour un « jardin » propre à inciter à la promenade, au calme, à la détente ou à la rêverie. De plus il faut tenir compte des voies de communication du métro et du RER qui sont un lien direct avec la banlieue et les grandes entrées dans Paris. Ces aspects-là n'ont pas été

abordés durant nos ateliers car ils ne concernent pas les aires de jeux à proprement parler. Mais les préoccupations des habitants et des usagers du Jardin des Halles quant à la mixité des populations présentes, à la propreté des lieux, (surtout en ce qui concerne l'eau), au nombre d'enfants pouvant venir jouer dans ce jardin (donc en termes de flux d'enfants du quartier par rapport à ceux d'autres quartiers, et par aire de jeu), ont émaillé plusieurs de nos discussions. L'existence du Jardin Lalanne et la volonté de certains de vouloir le maintenir et le préserver a joué également de manière très forte dans les consultations mises en place.

Un autre aspect qui ressort nettement au cours des quatre ateliers adultes concerne la divergence des points de vue, des opinions et des intérêts des personnes en présence. Cela nous le verrons apparaître tout au long de notre analyse.

Enfin, parmi les contraintes qui ont accompagné notre travail de concertation, il faut mentionner la lenteur de mise en route des ateliers 'enfants' et 'adolescents'. Ces derniers n'ont pu avoir lieu; quant aux ateliers enfants, ils ont dû se faire en un temps très bref par rapport à ce qui en était vraiment attendu. D'autant plus que ces ateliers enfants devaient se dérouler en parallèle avec ceux des adultes pour que, les sujets abordés étant les mêmes, les uns puissent répondre aux autres. Ceci n'a pas permis de développer avec eux l'ensemble de la démarche que nous adoptons habituellement. De même que nous n'avons pu organiser la journée de visite d'aires de jeux de la région parisienne, comme il avait été prévu à l'origine de notre plan de travail. Visualiser des équipements différents in situ et réfléchir ensemble sur ce que chaque installation apportait dans son contexte devait permettre aux adultes et aux enfants d'aborder le futur jardin des Halles avec plus d'imagination et d'idées nouvelles. Cela nous a manqué et s'est ressenti dans la concertation.

Notre méthodologie de travail s'est donc déroulée ainsi : 4 ateliers *Adultes*, complétés par deux visites du jardin des Halles actuel, par deux groupes de participants, suivis de 3 ateliers *Enfants*, ont permis de recueillir les paroles, les usages et les pratiques quotidiennes des deux publics dans le jardin.

Les quatre ateliers adultes, de 3h chacun, avec un sujet central spécifique pour chacun :

Atelier 1 : Il est basé sur un travail de mémoire, chaque membre présent étant appelé à raconter ses jeux, ses émotions et ce qui lui plaisait le plus dedans. À travers "nos souvenirs de jeux" chacun a pu redonner vie à ce qui l'attirait ou au contraire lui déplaisait. Au-delà de ces témoignages, tout un ensemble de termes pour qualifier les jeux d'alors, de leur jeunesse, a été établi et a servi de base pour un travail d'approfondissement et de catégorisation par thèmes. Ces narrations de souvenirs de jeux ont permis également une analyse en fonction des besoins de l'enfant et de leur importance dans son développement psychologique. Un diaporama d'installations et d'équipements de jeux dans divers sites et pays a terminé l'atelier.

Atelier 2 : Il a porté sur le jardin actuel, sur ce qu'ils en perçoivent, sur leurs usages, sur leur vécu, leurs sentiments. Cet atelier a été suivi par une visite complète de l'actuel Jardin des Halles, en deux groupes, visite qui a permis d'explorer les avantages et les inconvénients de l'existant, d'en souligner les points forts et les manques.

Atelier 3 : Il est centré sur les parcours que chacun effectue dans ce lieu, afin d'en dresser la carte des usages, avec ses lieux de bonheur et ses lieux de conflit. Ainsi est apparue au fil des témoignages une manière très diversifiée de s'approprier ce lieu, de le fréquenter, d'y vivre, d'y passer ou de s'y détendre. Cet atelier fut aussi le moment de discussions fortes sur les espaces ludiques réservés pour les enfants dans le futur projet.

Atelier 4 : Il est réservé au futur jardin qui reste à inventer et imaginer, dans lequel il faut d'une part s'assurer que les besoins fondamentaux de l'enfant sont préservés et garantis, et d'autre part proposer une thématique d'ensemble, afin d'en esquisser une cohérence ou un fil conducteur pour les futurs concepteurs. Il s'agit là de se projeter dans le futur, dans un espace à imaginer totalement, en sortant des sentiers battus pour aller vers le rêve et la poésie d'un univers ludique. Deux sous-groupes ont travaillé sur chacun de ces objectifs avec restitution en grand groupe et discussion finale.

Chaque atelier a fait l'objet d'un travail de retranscription, suivi de corrections, ces documents ont été envoyés aux participants et aux personnes en charge du projet à la Mairie de Paris

Le public présent était composé d'habitants du quartier et de membres de diverses associations engagées dans la défense du Jardin des Halles, dans la préservation de l'environnement ou la protection de l'enfance. Chaque association a été contactée et invitée à se faire représenter par un de ses membres.

Les trois ateliers enfants, de 4h chacun, ont pu se mettre en place malgré un réel retard sur le calendrier prévu initialement. Chacun avait un objectif précis :

Atelier 1 : le jeu de l'enfant, par la parole et le dessin : les fonctions ludiques et leurs besoins en jeux; le vécu de l'enfant à travers les jeux qu'il pratique au jardin des Halles, dans le quartier, à l'école et ailleurs. Dégager un ensemble de termes pour prendre conscience des caractéristiques du jeu.

Atelier 2 : visites des espaces ludiques de l'actuel Jardin des Halles ; pratiques des enfants ; rencontre avec Mr. Mangin Architecte devant la maquette du nouveau Jardin des Halles : demandes concernant le sujet ludique

Atelier 3 : diaporamas de lieux de l'actuel jardin avec l'énumération des fonctions pouvant y être accompli ; diaporama d'espaces ludiques d'ailleurs et reconnaissance des activités ; maquettes volumétriques d'aires de jeux désirées.

Ces ateliers ont regroupé une dizaine d'enfants de 6 ans à 10 ans, venant de 2 écoles du quartier.

À présent nous passons à l'analyse des données recueillies lors des consultations avec ces différents publics.

I : Analyse des données recueillies lors des différents ateliers Adultes et Enfants

L'ensemble des informations rassemblées va être présenté par grands thèmes, chaque thème sera accompagné des paroles ou témoignages d'adultes et d'enfants pour l'illustrer. Nous pensons ainsi, en mélangeant les points de vue exprimés selon les thèmes abordés, mettre en relief les points de convergence ou d'opposition qui sont apparus au cours de nos réunions.

De plus nous soulignons en gras les points saillants, ou récurrents, qui ont émaillé nos séances de travail et qui nous semblent important de marquer au fil de l'analyse.

Nous commençons par les besoins de l'enfant, et ses aspects prioritaires, puis nous abordons toutes les questions liées à la sécurité, dans ses diverses manifestations et implications, ensuite nous traitons de la règle, de ses limites et de l'interdit, enfin nous terminons par les problèmes de normes dans les espaces ludiques urbains.

I – 1 : Les besoins de l'enfant

I – 1 – 1 : Le développement moteur

C'est la première fonction du jeu, la plus évidente, dès que l'on observe un enfant : il ne cesse de s'exercer par le mouvement à la maîtrise physique du corps, au contrôle et à la précision de ses gestes, à l'exploration de ses capacités corporelles, à l'acquisition d'une adresse et d'une dextérité manuelles. Par le jeu l'enfant sollicite ses potentialités physiques à tous les niveaux ainsi que ses facultés de coordination motrice. Ceci est particulièrement mis en lumière à travers tous les mots associés au jeu ou à des types de jeux qui relèvent de cette dimension : *jouer les acrobates, courir, grimper, faire des glissades, se balancer, sauter (de plus en plus haut), escalader, se glisser dessous ou dedans (un tunnel), se suspendre et se lâcher, se faire tomber, etc.* La liste est longue.

On pouvait grimper aux arbres. Et surtout, il y avait des structures métalliques. Le jeu consistait à se tenir et tourner autour de la barre, passer avec les deux jambes, avec une seule jambe, sans les mains ... C'était super. Il y avait plusieurs hauteurs, on pouvait le faire plus haut, plus bas, etc. (D.P.)

Là, j'ai fait une sorte de chenille pour les petits, où ils rentrent là et il y a des ronds pour qu'ils regardent. On rentre dedans, ils se fauillent à quatre pattes et on peut regarder dehors par les trous... Et là, j'ai mis un trampoline, où on saute pour rebondir. Ça fait bizarre, ça fait comme si on volait. (M. 7 ans)

Cependant un aspect est absolument à prendre en compte, c'est celui de **la différence dans l'expression de ce besoin selon les âges des enfants**. Ce point a été souligné par l'ensemble des participants avec un réel souci d'avoir des espaces de jeux bien distincts selon les classes d'âge. Les craintes, fort légitimes, de voir des grands bousculer des petits sans le vouloir, ont été exprimées aussi bien par des adultes que par des enfants. Avoir conscience de sa force, savoir se retenir, vouloir se confronter pour se mesurer à plus grand que soi, ou simplement pour se tester, connaître ses limites pour savoir jusqu'où on peut aller, sont autant d'exemples d'activités de jeux essentiels à l'acquisition de ses capacités physiques et qui évoluent nécessairement avec l'âge.

En contrepartie de toutes ces activités physiques fortes, il existe toutes les activités de jeu dans le calme et le repos, où le mouvement sera plus lent, plus réduit, plus méticuleux, plus ciblé sur un geste ou une seule action. L'enfant a donc besoin de pouvoir trouver un lieu où il peut s'exercer au calme, en tranquillité, à des jeux où le mouvement est sollicité de manière plus fine. **Ainsi à des espaces ludiques permettant les jeux à forte activité corporelle doivent répondre des espaces de jeux dans le calme et le repos.**

I – 1 – 2 : Le développement sensoriel

Il est souligné par tous les participants adultes lors de l'évocation de souvenirs de jeux. Les sens sont les outils qui permettent à l'enfant d'explorer son environnement, de le sentir, de se frotter à la matière, à la diversité des formes et des sensations, d'entrer en contact avec le monde matériel. Le besoin de manipuler les objets et d'agir sur le réel, en faisant appel à tous ses sens, sont des éléments vitaux pour qu'il construise ses schèmes sensori-moteurs, fondements de son intelligence. Pour cela il est nécessaire que l'environnement ludique présente une **diversité des matériaux**, offre des possibilités d'exploration des odeurs, des sons, des couleurs, en suivant la nature et les saisons, les heures de la journée, les lumières de la nuit. Chez les enfants les activités à visée sensorielle sont moins souvent mentionnées, peut-être par manque de recul pour en prendre conscience. L'enfant vit le jeu dans l'instant, sans distance particulière vis à vis de son activité. Il verbalise peu sur son activité et a tendance à se projeter dans ce qu'il pense être l'attente de l'adulte en face de lui.

En faisant le geste, je revois aussi les branches qui servaient à nous suspendre. Et les matières aussi ... Sentir l'écorce des arbres, les feuilles, l'odeur, les bruits. Tout ça en fonction des saisons car je me vois escalader les arbres sans feuilles. Ce qui est tout autre chose que quand c'est tout feuillu et qu'on peut se cacher dedans... (A.C.)

C'est un parc, avec un parcours. Il y a des arbres, on peut marcher dans la nature. Il y a des fleurs, il y a de l'eau. J'aime jouer avec l'eau. Avec l'eau, on se mouille, on s'éclabousse, on jette des cailloux dedans. Je saute dedans. (A. 10 ans)

La richesse des univers physiques décrits par les adultes, l'évocation des bruits et des sensations éprouvées alors leur ont permis de retrouver ce goût d'enfance si particulier. La description de ces environnements qui ont généré tant d'expériences sensorielles au cours de leurs jeux en montrent toute l'importance et la vivacité, dans leurs souvenirs comme dans leur vie présente. **Une convergence forte est apparue pour que cette diversité se retrouve dans le futur jardin des Halles.** Cette diversité des matériaux a été soulignée dans le Jardin

des Éléphants, avec entre autres, le coin des figuiers dont l'odeur embaume en été. L'importance des odeurs est notée par les participants.

I - 1 – 3 : Le développement de l'imaginaire

Le jeu est le moyen par excellence pour **apprendre à maîtriser le monde, à se l'approprier en se jouant du réel pour le réinventer, en le manipulant au gré de son invention et de sa fantaisie**. Le monde intérieur de l'enfant a besoin de s'exprimer, de s'extérioriser, de se manifester au-dehors. Dans ce monde imaginaire, l'enfant se donne des moyens de contrôle qui lui font défaut dans la réalité, il exerce son pouvoir sur les choses et les êtres, il apprend à dominer ou à dépasser ses conflits ou ses peurs, il développe la fonction symbolique essentielle dans la construction de sa pensée.

Il y avait deux poteaux à l'entrée du square, et on imaginait que c'était des chevaux. On montait à deux dessus et on avait l'impression de partir ... Chacun imaginait une histoire, qu'on passait par-dessus les obstacles, que c'était vraiment des chevaux. On avait l'impression que ça partait, que c'était vivant... (D.K.)

Lors de la visite du jardin actuel, le premier groupe a pu entrer dans le Jardin Lalanne et différents endroits ont été mentionnés comme porteurs pour l'imagination et l'invention des jeux : la bambouseraie avec son aspect secret, caché, comme un ailleurs venant d'un autre monde qui fait rêver et parler l'imagination; le labyrinthe allant à l'île, avec la grotte magique et la cascade, ce qui apporte une note féerique, exotique, surtout en été quand elle fonctionne. Malgré des divergences d'opinion sensibles sur les divers endroits de ce jardin, tous se sont retrouvés pour affirmer que **des espaces imaginaires variés permettent de re-crée des ambiances multiples pour les jeux et favorisent l'invention et la créativité chez les enfants**. Cependant ces jeux demandent que l'enfant ait un espace-temps personnel, de liberté, pour pouvoir imaginer, rêver et jouer loin des adultes et des règles imposées. Être en liberté, loin du regard des parents, exige par ailleurs que l'espace ludique soit sécurisé. Ce point sera repris dans la section suivante.

Un aspect fondamental pour le développement de l'imagination et de l'inventivité chez l'enfant est de pouvoir créer ses propres jeux, avec ses propres règles, dans des espaces qu'il se réapproprie au gré de sa fantaisie, loin des jeux collectifs où la règle est imposée. Détourner un objet réel de son usage premier et le transformer en personnages fictifs tout en se racontant une histoire, en solitaire ou en la partageant avec d'autres, constitue une des fonctions essentielles du jeu. Dans cet univers d'aventures et de fictions, l'enfant rejoue le réel et le monde en se donnant des rôles, en explorant diverses possibilités de situations qu'il va gérer selon ses désirs et son imagination. Cette dramaturgie inventée lui permet non seulement d'exercer sa fonction symbolique mais aussi de jouer sur la maîtrise des émotions et l'élargissement de ses relations sociales.

On a passé des heures à faire un labyrinthe, à jouer à cache-cache ... J'en ai un souvenir incroyable. Ce jeu que l'on avait inventé, que l'on avait construit et dans lequel on avait joué à cache-cache. (M-H.P.)

Vous avez parlé des jeux symboliques qui me paraissent absolument fondamentaux. Courir, se cacher et imaginer des aventures. ()

I – 1 – 4 : La maîtrise des émotions

Chez tout enfant le jeu navigue au fil des émotions. Par ce moyen l'enfant apprend à connaître ses sentiments, à les exprimer ou à les dominer, à les retenir ou à les faire partager. **C'est en ressentant toutes ses émotions, en les vivant pleinement à travers le jeu que l'enfant apprend à les gérer et à les contrôler**. Les meilleurs exemples de jeux, les plus cités également par les adultes comme par les enfants, ce sont le labyrinthe et le jeu de cache-cache. Le jeu de cache-cache signifie perdre de vue (se perdre) et retrouver l'autre (se retrouver). Nous avons le côté angoissant de la perte contrebalancé par le côté rassurant du "retrouver". Ce jeu renvoie à toute la dynamique affective existant entre l'enfant et ses parents,

dans la peur de perdre celui qui nous donne l'affection et que l'on aime et le fait d'être rassuré en le retrouvant. C'est cette dualité que l'enfant exerce en partant se cacher car il veut savoir s'il va être retrouvé ... ou oublié. Un autre jeu tout aussi important pour la maîtrise des émotions, comme pour la construction d'un univers à soi, c'est de faire une cabane qui devient le théâtre de nombreuses aventures, réinventées chaque fois, où l'on peut y jouer seul ou à plusieurs. Construire des cabanes c'est aussi reconstruire son espace intime, créer un territoire à soi et pour soi, lieu de ses émotions secrètes que peu ont le droit de partager. Le lieu d'installation des cabanes est des plus variés, que ce soit en hauteur ou au sol, en dur ou en tissus. Cabanes éphémères ou durables, toutes occupent une place particulière dans l'esprit de chacun, adulte comme enfant.

Le jeu du loup pour eux, c'était à la fois de me trouver et à la fois que je les retrouve. Je pouvais les attraper et en faire des prisonniers que je cachais et qui n'avaient pas le droit de parler. Les autres enfants devaient alors les chercher. Et ça devenait de plus en plus compliqué parce qu'il y avait de plus en plus de gens à trouver. .. Dans le jeu du loup, il y avait beaucoup d'émotions différentes : l'attente, la peur, la joie, le soulagement, l'envie de recommencer ... C'était un grand plaisir. (E.B.)

Les fenêtres des parents donnaient sur cette cour. Cette configuration pouvait peut-être donner une sensation de prison, mais en même temps, c'était un espace fabuleux pour nous parce que les parents avaient installé des fils à linge où tout le monde pendait son linge, et que nous utilisions pour faire des cabanes quand il n'y avait pas de linge dessus. On était trois enfants du même âge, 2 garçons et moi. Et on construisait des cabanes avec chacun ses vieux draps et ses tissus... De 7 à 10 ans j'ai passé mes mercredis à construire des cabanes. ()

Les jeux qu'on fait c'est jouer à cache-cache, à chat perché, à chat glacé. On peut jouer à beaucoup d'enfants, à chat-caché, à cache-cache, ... (plusieurs enfants ensemble)

Au square du petit train avec les enfants :

Ici il y a des planches, pour faire de l'équilibre, un mur pour faire de l'escalade, un petit toboggan et derrière il y a une petite cabane (M. 7 ans)

Ce qui me plaisait le plus est qu'on pouvait se cacher (E. 7 ans)

Au jardin des Rhinocéros

Moi c'est le tunnel, parce qu'on peut se cacher dedans (M. 7 ans)

Au jardin des Éléphants :

Moi j'aime bien la sorte de petite cabane, vers les bambous, c'est bien pour se cacher ! (R. 10 ans)

On le voit à ces citations que ces types de jeux sont parmi les plus fréquents. **Il est donc essentiel que les enfants puissent retrouver dans le futur jardin les éléments nécessaires à se créer une cabane, un labyrinthe, des espaces secrets où se cacher, etc.**

I – 1 – 5 : La socialisation

Le jeu est un agent essentiel dans le processus de socialisation de l'enfant. Les jeux collectifs lui permettent de développer le côté relationnel avec les autres enfants, à aller à leur rencontre, lui apprennent à **se froter à l'altérité et à mieux se découvrir** à travers sa relation avec les autres. C'est aussi le lieu privilégié pour confronter les identités, faire alliance, prendre le leadership, le commandement, ou à l'inverse pour se mettre en position secondaire, voire même à éviter toute confrontation. Dans cette dynamique des relations sociales l'enfant se situe entre le risque d'être accepté ou rejeté par l'autre. Le jeu c'est aussi et surtout retrouver ses camarades ou s'en faire des nouveaux. C'est également choisir des jeux codifiés, avec des règles bien établies que l'on ne changent pas, ou à l'inverse préférer inventer ses règles pour des jeux imaginaires que l'on se construit pour soi seul ou pour quelques compagnons bien précis. Nous avons là toute une large panoplie de comportements

variés, et chacun correspond à une étape de la socialisation de l'enfant, en fonction de sa personnalité et de son tempérament.

Il y avait des jeux qui se jouaient à deux ou trois, comme le jeu à l'élastique, où il y avait des rivalités : "toi tu ne peux pas jouer avec moi"... (E.B.)

On jouait à cache-cache dans les jardins ...Ça permettait de se retrouver avec d'autres enfants, de faire de nouvelles connaissances. C'est cet aspect-là qui m'avait frappé (I.T-L.D)

Parfois, quand je suis avec des groupes d'enfants, je vais à la patinoire, j'aime bien. J'aime bien aussi les jeux comme le foot, les jeux de ballon. Mais alors là il faut déjà respecter des règles. Parce que sinon, si on fait n'importe quoi ... ! Il faut qu'il y ait un arbitre pour faire respecter des règles. (A. 10 ans)

I – 1 – 6 : Le lien avec la nature et l'environnement

La quasi totalité des adultes présents aux ateliers ont **insisté sur l'importance de ce lien**, que ce soit à travers leurs souvenirs de jeux, au cours de la visite de l'actuel jardin des Halles ou encore dans les débats et discussions qui animaient les séances. La nature est le lieu de nombreux jeux déjà indiqués, les éléments les plus cités sont les arbres (pour y grimper, pour jouer dans les branches ou avec les feuilles), les fleurs (que l'on attend de voir éclore selon les saisons), le jardin botanique actuel, la forêt où l'on allait se promener enfant, les reliefs et dénivelés qui permettent de voir d'en haut ou de faire des roulades dans l'herbe, les grandes pierres pour se reposer, l'eau pour se rafraîchir ou jouer avec, la lumière aux différentes heures du jour et de la nuit, le souffle du vent, les saisons, etc. Il est important que cet environnement soit végétal mais aussi minéral, aussi varié que possible sans toutefois barrer les perspectives offertes, (notamment sur l'église St Eustache), avec le moins possible de pesticides ou de produits chimiques, et enfin qu'il puisse contenir **un jardin partagé** où l'enfant pourra cultiver, apprendre le monde des plantes, manipuler la terre. La notion de "jardin" est reprise par tous, défendue âprement pour le centre de Paris où les vrais jardins manquent cruellement. La présence forte de la nature est perçue comme source pour l'imagination, le rêve, la poésie, le sens du beau, les possibilités de jouer sur les zones d'ombre et de soleil, pour aménager des aires de repos, d'intimité, de calme. Ce mot de "nature" est l'un des quatre proposés dans le sous-groupe de travail sur une éventuelle thématique pour le futur jardin. Aucun consensus n'était sorti de ce sous-groupe mais par contre ils avaient retenu 4 mots évocateurs d'une direction de thème et la nature en faisait partie.

Et quand on arrivait en haut du terrain, il y avait de grands cailloux sur lesquels on allait s'asseoir pour se reposer un peu. On redescendait de l'autre côté où il y avait d'autres repères. C'était un parcours fait de promenade, d'observation, de proximité avec la nature (D.F.)

Pour citer ma contribution, faisons le pari d'un projet de jardin où la nature est mise en avant, avec la biodiversité, avec des espèces (de plantes) médiévales, même autour des jeux. Beauté et nature. (D.F.).

A Leroy Merlin on a joué avec l'eau, on a creusé, on a fait un pont. On était ensemble avec plein d'amis. On a joué avec l'eau mais nous n'avions pas le droit, après on a vu qu'on était trempé mais on a rien dit. (Z. 7 ans)

Au sujet de la présence de l'eau dans le jardin, il faut signaler des opinions divergentes, certains y étant très opposés alors que d'autres y sont tout à fait favorables. Les raisons principales d'opposition viennent pour l'essentiel de question d'hygiène et de propreté de ces lieux. Il est aussi mis en avant un possible gaspillage d'une ressource naturelle précieuse par temps de forte chaleur, mais également une perte d'espace en hiver quand ces jeux d'eau ne fonctionneront pas. Enfin un autre argument contre est la crainte de voir les enfants mouillés et pour l'éviter, les usagers feraient des détours ce qui les empêcherait de profiter du jardin en totalité et en toute quiétude. Il faut noter que si cette position reste minoritaire dans le groupe

des adultes, elle est inexistante chez les enfants tous heureux de pouvoir jouer avec l'eau. De nombreux adultes ont également mentionné le fait de jouer avec l'eau comme une vraie source de plaisir, associé à celui d'entendre les bruits de l'eau, de jouer avec les effets de lumière, avec la sensation de fraîcheur et de repos apportée par la présence de l'eau dans le jardin.

Une demande a été également formulée à plusieurs reprises est celle de trouver un peu partout des **fontaines d'eau potable**.

C'est un parc, avec un parcours. On peut courir, il y a des arbres, on peut marcher dans la nature; Il y a des fleurs, il y a de l'eau. J'aime jouer avec l'eau ... avec l'eau on se mouille, on s'éclabousse. On jette des cailloux dedans. Je saute dedans. (A. 10 ans)

Voilà une présentation rapide de l'analyse des éléments concernant les besoins de l'enfant. Bien d'autres aspects ont été indiqués, débattus, mais nous avons tenté d'en donner ici les aspects principaux. A présent nous passons à la section suivante sur la notion de sécurité.

I – 2 : Les questions de la sécurité et des peurs (sur le jeu de l'enfant)

L'analyse a fait ressortir à la fois des convergences et des divergences d'opinions. Celles-ci sont apparues le plus nettement lors de l'exercice demandé aux adultes dans l'atelier 3 sur les lieux de bonheur et les lieux de conflits.

Ainsi le sentiment de sécurité dans le jeu peut être lié à un sentiment engendré par le contexte spécifique du jardin des Halles, sa configuration, sa fréquentation, les flux d'usagers selon les heures, la propreté des lieux... Il est aussi ressenti en liaison avec d'autres personnes présentes dans le jardin ou dans les aires de jeux que l'on juge comme mal venues. Enfin il peut être lié également aux équipements de jeu eux-mêmes. Et ces sentiments se sont focalisés différemment selon qu'il s'agit d'enfants ou d'adultes.

I – 2 -1 : l'insécurité liée aux équipement de jeux

Les enfants interrogés n'expriment pas a priori la notion de danger comme pouvant provenir des structures de jeux elles-mêmes. Pour eux, les notions de hauteur ou de vitesse sont mentionnées non parce qu'elles font peur, mais plutôt comme source de plaisir et d'excitation. Ceci fut aussi le cas des adultes dans leurs souvenirs de jeux. Le risque pris en allant le plus haut possible sur les balançoires ou en grimpant dans les arbres était inséparable du plaisir éprouvé dans ces activités. Ceci ne se retrouve plus du tout lorsque les adultes se remettent en position de parents. De même les chutes font partie du jeu chez les enfants, elles peuvent être volontaires (poussées, dérapages, glissades...), ou accidentelles. Cependant certains enfants indiquent un sentiment d'insécurité par le risque qu'ils perçoivent dans l'utilisation d'un jeu et sont alors sensibles aux protections installées, ou encore le danger peut venir par la provocation des plus âgés et ils demandent alors une présence adulte pour veiller sur leur espace.

Des balançoires, ça me plaît parce qu'on peut se balancer très haut.

Mon dessin c'est un très grand trampoline. Et au-dessus, quand on saute, ça nous retient pour ne pas aller trop haut. On est protégé. C'est un élastique comme ça et on peut faire des galipettes arrière et avant, sans se faire mal. (Z. 7 ans)

C'est dans un parc. Ça fait peur si c'est haut. C'est le vide en bas. Si on tombe on peut se faire mal. S'il y a un tapis dessous ça va. Au sol il y avait du sable. (A. 10 ans)

I – 2 -2 : L'insécurité liée aux personnes

Ce qui ressort des ateliers, autant adultes qu'enfants, c'est que **le sentiment de sécurité est souvent lié au facteur humain**, indépendant et imprévisible, plus qu'au bâti. Cependant le bâti est déterminant car il structure de manière induite les pratiques et les usages afin de créer les conditions propres du jeu et de la convivialité.

Le jardin Lalanne, c'est un petit écrin, un petit trésor. C'est une zone clôturée où les enfants peuvent aller seuls ou accompagnés par leurs parents. Ils sont encadrés par des moniteurs. On y trouve une variété d'espèces végétales. C'est propre du fait que l'accès est limité. Il n'y a pas de badauds, de gens saouls. (D. T.)

C'est une piste pour les rollers. Séparée, réservée juste pour les rollers, parce que s'ils vont vite après, ils peuvent pousser quelqu'un. (R. 10 ans)

Parce que les grands risquent de faire tomber les petits, de faire un peu mal aux petits lorsqu'ils ne les voient pas. (M. 7 ans et demi)

Des fois il faut faire attention, pour qu'il n'y ait pas des gens qui fassent n'importe quoi ... Il faut qu'on soit sous la surveillance d'adultes, parce que s'il y a quelqu'un qui nous embête ... Il faut qu'il y ait des animateurs. Par exemple s'il y a plusieurs personnes sur un trampoline il faut quand même que quelqu'un intervienne. » (A. 10 ans)

La question de la surveillance des enfants concerne la présence d'un gardiennage et d'animateurs. Il est apparu essentiel que **les enfants soient constamment sous la responsabilité et le regard d'adultes**. Mais, (autant pour les adultes que pour les enfants), ces « gardiens » ne doivent pas être ressentis comme des censeurs mais bien comme des garants de la sécurité et de la convivialité. En effet, la présence d'un grand nombre d'enfants dans le même espace ludique, d'âges et de capacités différentes, peut provoquer des bousculades, des rapports d'agressivité et des dangers que l'enfant ne peut pas toujours maîtriser seul. (surtout pour la tranche de 2 à 7 ans). **Les flux et le nombre d'enfants sur les aires de jeux** est ainsi apparu comme une problématique importante qui induit celle de **la limitation** et de **l'accès réglementé**. Pourtant reste présent le désir d'un jardin ouvert, accessible à tous, avec une mixité des générations et des populations.

On a toujours peur qu'il arrive je ne sais quoi aux enfants... On ne se sent pas vraiment en sécurité. Et je trouve que ce qui manque c'est qu'on ne se sent pas abrité, ni en sécurité et il faut d'après moi surveiller les enfants en permanence parce qu'il y a quand même pas mal de gens qui traînent dans le coin. (M. B.)

Par exemple, les grands ne se rendent pas compte, près des toboggans ; les grands peuvent courir autour du toboggan et s'il y a un petit qui descend... (M. 7 ans et demi)

Nous avons noté de manière récurrente chez les adultes que le sentiment de sécurité se trouve associé au sentiment de bien être dans l'espace du jardin des Halles, et à une tranquillité d'esprit garantie pour pouvoir en profiter pleinement. La peur vis à vis d'adultes extérieurs, considérés comme des **fréquentations indésirables**, (clochards, drogués, ivrognes, etc.) a été largement soulevée pour l'ensemble du futur jardin, pas seulement pour les aires de jeux. Mais, face à ces craintes, et pour les espaces ludiques, il a été demandé un **cloisonnement et la création d'espaces spécifiques fermés et protégés (selon les tranches d'âges)**. Cependant il a été mentionné comme nécessaire d'aménager des co-visibilités entre ces espaces car elle permet aux parents ayant plusieurs enfants d'âges différents de garder un œil sur chacun d'entre eux.

Parce que c'était quand même un endroit assez grand... Je crois que mes parents étaient là mais comme l'endroit était clos, avec des gardiens et relativement sécurisé en termes de fréquentation, j'ai l'impression que nos parents nous laissaient libres. Il y avait un aspect sans les parents mais en sécurité ... ce qui était très important. (O.T.)

La pelouse qui borde l'allée Blaise Cendrars est une pelouse clôturée, destinée uniquement aux enfants. Elle est interdite aux gens qui n'ont pas d'enfant. C'est un espace qui n'est pas mal où il n'y a ni crottes ni pipi de chien, ni éventuellement de seringue ou autre truc de ce genre. Et ça c'est pas mal. (M. B.)

Il y a la crainte, concernant les plus grands, d'y rencontrer un dealer, ou même, des aiguilles qui traînent, des seringues, avec le risque de tomber dessus, de se piquer. (A. C.)

Nous constatons que les sentiments d'insécurité exprimés proviennent en majorité d'un conflit de personnes sur le territoire réservé aux aires de jeux, soit par des intrusions de gens indésirables, soit pas l'arrivée inopinée d'enfants mal contrôlés et déplacés par rapport à la tranche d'âge réservée aux différents espaces. **Le sentiment d'insécurité est également lié à la notion de saleté et de manque d'hygiène.** A ce sujet, il est fait une demande insistante d'avoir **des toilettes à proximité des espaces de jeux.** De même il est demandé de trouver des fontaines d'eau potable pour se désaltérer, surtout après avoir beaucoup joué !

Il est à noter que ces peurs provenant de la mauvaise fréquentation du jardin par une tranche de la population s'opposent au désir fréquemment exprimé d'avoir un jardin ouvert, convivial, offrant un mélange des générations et des catégories sociales, avec une mixité d'utilisation, une convivialité pour tous, une liberté d'y faire des pique-niques, des anniversaires et des goûters, un jardin enfin où l'on puisse bénéficier d'une flexibilité pour y organiser des activités diverses. Comment concilier diversité des publics, initiatives par les usagers, mélange des activités et flexibilité avec sécurisation des lieux, et des espaces réservés aux enfants, avec l'ouverture permanente du jardin et sa surveillance (discrète mais réelle), avec l'assurance de lieux de calme où l'on peut venir sans être dérangé ? Ces interrogations viennent confirmer la complexité des enjeux de ce futur jardin.

A présent, avec la section suivante, nous abordons les thèmes liés à la règle et à son dépassement.

I – 3 : la règle, les limites, l'interdit :

Dans le jeu, avoir peur, se faire peur et dépasser cette peur est une composante essentielle dans le développement de l'enfant. La confiance en soi s'apprend par une conquête progressive de ses propres possibilités. À chaque degré d'une maîtrise croissante de ses capacités physiques, l'enfant s'assure contre les difficultés qu'il rencontre. Les éléments ludiques ont pour but de favoriser cette prise de risque progressive à la hauteur des capacités de chaque enfant. À ce titre, le jeu est un outil extraordinaire pour qu'il développe ses facultés personnelles et sociales. Les enfants ont besoin de tester leurs limites, de défier l'autorité en bravant les règles, l'interdit et en adoptant des conduites à risques. Cela fait partie intégrante de l'exploration et de la connaissance du monde qui l'entoure, de son interaction avec le réel, de la dynamique de confrontation et d'adaptation à son environnement physique et social. **Évaluer ses limites** participe de la maîtrise de son corps comme de ses émotions, mentionné plus haut dans les besoins de l'enfant. Tester la règle, défier l'autorité, voir jusqu'où il est permis d'aller sont autant d'éléments clé dans la structuration psychique de l'enfant. Sa personnalité va s'affirmer à mesure qu'il pose et assimile les limites et les normes de comportement acceptées et valorisées par l'entourage.

Le jeu est une activité relationnelle : c'est une interaction constante entre le sujet et son milieu, une relation à soi, aux autres, aux choses. Il prépare les gestes et les actions utiles à l'homme adulte, il est une expérimentation de soi-même, il concourt au développement moteur et psychologique. L'enfant qui joue, développe ses perceptions, son intelligence, ses tendances à expérimenter, ses besoins sociaux et la maîtrise de son corps. Les aménagements mis en place doivent permettre à toutes ces relations de s'établir et de les favoriser.

Cependant défier ses propres limites est d'un autre ordre que défier l'autorité et la règle.

Dans les souvenirs des adultes le jeu est apparu comme la situation permettant de **se confronter à ses propres limites, de se tester soi-même, de se mesurer à ses peurs...** Ceci au travers de l'exploration de la hauteur, de la vitesse, de la présence du vide ... et du saut dans le vide. Cela dénote très clairement la recherche d'une capacité physique à maîtriser le risque et les émotions.

Nous dépassions peut-être aussi un peu les limites car nous étions un peu haut dans les arbres. Alors si on tombait on aurait pu facilement se casser quelque chose. ... C'est un rapport aux limites. (S. P.)

Être face à face. La grande angoisse, quand j'allais faire de la balançoire toute seule, c'était de tomber sur une partenaire qui avait peur d'aller haut... Qu'on ne puisse pas aller très haut... Et donc c'était une relation très forte, d'essayer de voir si on ne pouvait pas aller très haut ... (D.P.M)

Quand on était vraiment très haut, on sautait sur l'herbe du haut de la balançoire...J'avais toujours peur de faire un tour complet autour de la barre. Mais je me jetais ... Comme ça ! Dans le vide ! Non, je n'ai jamais eu mal... (D. P.)

Les enfants expriment ce même besoin de tester les limites dans le plaisir d'aller haut, au travers des jeux surdimensionnés, de la vitesse...

Un toboggan, c'est très très grand. Ça fait un peu peur parfois quand on descend parce que ça va très très vite. (E. 7 ans)

Un trolley... ça me plaît parce que ça va très vite. Ça me fait rigoler. On s'accroche. (A. 6 ans)

Sur ce point enfants et adultes se rejoignent. Il y a du plaisir et des émotions fortes sans que ce soit mal perçu ni vécu avec un sentiment de culpabilité. Il y a souvent non conscience du danger encouru par inexpérience de la part de l'enfant.

Par contre, en ce qui concerne la règle et l'autorité, et par conséquent l'interdit, se mettre en position de défi implique que l'on sait qu'il ne faut pas le faire, que quelque part c'est mal, et que l'on risque une punition ou une réprimande plus ou moins sévère. Il n'est pas anodin d'enfreindre la règle, de s'y opposer et d'aller contre ce qui est permis. Le défi n'est plus avec soi-même mais avec l'autre, le parent ou l'adulte référent, et l'opposition peut prendre une tout autre dynamique selon les situations.

Parfois certains enfants combinent les deux types de dépassements, le dépassement physique et la confrontation à la règle, dans un double jeu simultané de domination de soi et d'affrontement à l'Autre. Ces types de comportements sont inévitables surtout chez les adolescents qui sont à la recherche d'eux-mêmes dans un rapport à l'autre, afin de délimiter leurs capacités et leurs territoires. D'où le besoin chez eux d'espaces de liberté et d'action loin des adultes, entre eux, afin d'établir leurs propres repères. La présence d'un animateur ici ne se pose pas vraiment, à moins que ce soit un entraîneur pour des jeux sportifs organisés une ou deux fois par semaine.

Par ailleurs, la règle si elle est faite pour être dépassée dans une certaine mesure, comme nous venons de le voir, elle est surtout présente pour assurer la cohésion du groupe dans les jeux collectifs, elle participe de l'ordre que chacun peut trouver dans des activités par équipes et permet à chacun de pouvoir se situer dans un ensemble stable, face à des normes établies, dans des lieux partagés où chacun doit pouvoir trouver sa place en respectant celle des autres. C'est le propre même de toute vie en société et **l'apprentissage de la règle fait partie des acquisitions indispensables pour la vie sociale.**

Il faut déjà respecter des règles. Parce que sinon si on fait n'importe quoi... Il faut qu'il y ait un arbitre pour faire respecter des règles. (A. 10 ans)

Il en va de même des règles de sécurité liées à l'usage des équipements, selon les âges, ou à la configuration des divers espaces dans le jardin, qui sont à connaître et à intégrer.

Sur les échelles il faut toujours descendre le corps face à l'échelle et jamais l'inverse. C'est normal, il y a des règles de sécurité. (R. 10 ans)

Ceci nous amène à la section suivante sur les normes.

I – 4 : Les réglementations normatives

L'installation d'aires collectives de jeux en zones urbaines, qui s'est progressivement généralisée dans l'ensemble des pays européens depuis la fin des années 60, a rendu nécessaire la codification de règles techniques permettant de prévenir les accidents liés à des défauts de conception, d'installation ou d'entretien.

Des travaux européens ont abouti à la publication des normes EN 1176 "Équipements d'aires de jeux" et EN 1177 "Revêtements de surfaces d'aires de jeux absorbant l'impact". Nous allons en donner un aperçu technique rapide mais important pour l'installation des futurs équipements.

Ces normes européennes EN 1176 et EN 1177 ont été élaborées au comité européen de normalisation.

La NF EN 1176 entend par aires de jeux tous les équipements pour enfants qui sont fabriqués et installés pour être utilisés dans des zones ouvertes au public.

Si la normalisation, actuellement en vigueur, ne concerne pas les espaces publics ou espaces verts ou aquatiques, en général, potentiellement supports ludiques, la responsabilité civile et pénale du gestionnaire n'en est pas moins prise en compte en cas d'accident dit "raisonnablement prévisible".

Comme toute construction et équipements techniques, les mesures de sécurité ne se limitent pas à la conception, fabrication et installation.

Tout équipement à usage collectif et à accès libre est soumis à des contraintes d'usure, des effets climatiques et des actes de vandalisme susceptibles d'altérer son niveau de sécurité initial. C'est pourquoi les aires de jeux et notamment leurs équipements, doivent être soumis à un contrôle et une maintenance régulière.

L'obligation légale de prendre des dispositions de contrôle et de maintenance découle donc du principe général de sécurité de l'article L221-I du code de la consommation.

Lors de la conception d'une aire de jeux, les éléments choisis doivent répondre le mieux possible aux attentes des enfants. Pour cela, il est nécessaire de prendre en compte :

- la fréquentation de l'aire de jeux : nombre prévisible d'utilisateurs,
- les tranches d'âges,
- la diversité et la complémentarité des fonctions ludiques, leur caractère innovant et les matériaux les mieux adaptés.

Réglementation : textes et normes

Textes réglementaires

- Décret n° 94-699 du 10 août 1994 fixant les exigences de sécurité relatives aux équipements d'aires collectives de jeux
- Décret n°96-1136 du 18 décembre 1996 fixant les prescriptions de sécurité relatives aux aires collectives de jeux
- Avis du 15 décembre 1998 relatif à l'application du décret n°94-699 du 10 août 1994 fixant les exigences de sécurité relatives aux équipements d'aires collectives de jeux

Normes et référentiels utilisables

Équipements livrés entre le 15 décembre 1998 et le 15 décembre 2000

- Normes précédentes ou NF EN 1176-1 à 6: Équipements d'aires de jeux. Exigences de sécurité et méthodes d'essai

Équipements livrés à partir du 15 décembre 2000

- NF EN 1176-là 6 : Équipements d'aires de jeux. Exigences de sécurité et méthodes d'essai

Aménagement et entretien des aires collectives de jeux

- NF EN 1176-7: Équipements d'aires de jeux. Guide d'installation, contrôle, maintenance et utilisation
- NF EN 1177: Revêtements de surfaces d'aires de jeux absorbant l'impact. Exigences de sécurité et méthodes d'essai.

Les jeux et les âges

Les besoins évoluant avec l'âge, on définit généralement les tranches d'âges suivantes:

0 à 3 ans, la petite enfance

3 à 7 ans, l'enfance

7 à 11-12 ans, la préadolescence

12 à 14 ans et plus, l'adolescence

S'il convient de séparer les petits des grands qui n'ont pas les mêmes rythmes ni la même intensité, ni les mêmes thématiques ludiques, on peut envisager des aires de jeux communes à différentes tranches d'âges (7-11 et 11-14 par exemple) avec des coins spécifiques pour les plus jeunes et un autre pour les plus grands.

De même pour la tranche **des 3 à 7 ans, il est recommandé de prévoir des zones où les activités des enfants permettent de séparer les 3-4 ans des 5-7 ans.**

II – Les demandes et les attentes concernant le jardin des Halles

Nous abordons à présent une partie des demandes des adultes qui n'est pas restreinte aux seules aires de jeux mais qui touche à l'ensemble du jardin, dans ce qu'ils souhaiteraient y trouver, en référence à ce qu'ils ont déjà dans l'actuel jardin. Ici nous nous basons principalement sur le matériel recueilli lors des visites faites sur place, sur le travail des ateliers deux et trois, et sur les nombreuses discussions tout au long de notre concertation avec eux (par exemple en y incluant les échanges de courriels). L'ordre de présentation des différents thèmes est indicatif de la fréquence et de l'insistance des citations sans en être une hiérarchisation stricto sensu. Nous avons regroupé sous un même thème ce qui a pu surgir dans les débats à différentes reprises et sous différents aspects, ce qui peut laisser l'impression d'un plan ordonné là où il n'y a eu qu'échanges d'idées parfois contradictoires.

II – 1 : la convivialité

Elle représente une **caractéristique majeure** du jardin actuel soulignée par la majorité des participants et à laquelle ils sont très attachés. Ce futur jardin doit être un lieu de fêtes, de retrouvailles en famille et entre amis, de rendez-vous amoureux, de promenades à toute heure du jour et de la nuit, de détente et aussi d'animation. Il doit permettre les manifestations culturelles et artistiques de proximité en liaison avec le Conservatoire et les écoles du quartier. La présence d'une **vie associative riche** favorise cette convivialité et le mieux-vivre ensemble. Tous ont indiqué à travers leurs parcours dans l'actuel jardin comment ils se sont appropriés des endroits et des usages, comment ils se sont mis à aimer cet endroit et les initiatives qu'ils ont pu prendre pour y organiser diverses activités.

Pour moi le jardin c'est en juin : la fête du jardin extraordinaire ! C'est aussi le vide grenier, ce sont les rencontres avec les mamans et les papas au jardin le samedi matin et le dimanche. Où on voit les enfants grandir et les enfants jouer ensemble. C'est vraiment devenu un lieu de convivialité. Ce sont les pique-niques que l'on fait sur la place, devant la grosse tête. Pour moi c'est un lieu de famille et un lieu d'amitié. Ce n'est pas un jardin où vous venez seul, lire le journal. (L.M.)

L'été il y a énormément de monde sur les pelouses et tout le monde à l'air de s'y sentir très bien. Les personnes très âgées y vont également pour s'asseoir ; il n'y a pas énormément de bancs. Tout simplement pour voir déambuler les gens, pour être, pour se sentir dans la vie. Les gens qui vivent isolés dans leur appartement ont besoin de pouvoir contempler le mouvement ; pour eux c'est très agréable. Et quand on peut emmener une personne âgée dans le jardin elle est toujours très contente. (M.F.Z.)

Et quand je vois la pelouse râpée, parce que les mômes ont joué au foot dedans, je suis content. C'est pour moi la plus belle image du jardin des halles. C'est la pelouse râpée, usée par les mômes qui ont joué et qui ont vécu. Parce que, pour moi, c'est la vie. (R.C.D.)

Il y a les groupes de parents qui se retrouvent. Les groupes d'enfants qui commencent à se connaître, se faire des amis. On voit aussi les ados qui viennent papoter. Il y a des groupes de personnes qui se croisent à différents moments ! (A.C.)

Il est inutile d'insister sur la place particulière occupée par la **Grosse Tête et la place René Cassin** comme lieu privilégié, aimé, vénéré pourrait-on dire ! Elle est vécue comme le lieu des rendez-vous, offrant ce mélange entre le monde minéral et végétal, lieu où les gradins en courbe donnent un sentiment de protection, d'intimité mais aussi d'ouverture, à l'ombre vénérable de St Eustache. La flexibilité des usages, la mixité intergénérationnelle, la variété des activités où chacun peut trouver sa place et son intérêt sont autant d'atouts valorisés de l'actuel jardin que tous souhaitent retrouver dans le nouveau.

II – 2 : La propreté

Elle vient comme corollaire des qualités citées ci-dessus, car sans propreté tous ces lieux de plaisir partagés deviennent des lieux à éviter absolument. Il est difficile d'imaginer pique-niquer sur une pelouse sale ou laisser ses enfants jouer là où il y a des cannettes de bière, des papiers gras ou pire, des seringues. Les flux d'usagers dans ce jardin en lien avec le forum en dessous, les mixités sociales, la fréquentation intense de ce site en plein cœur de Paris amènent inévitablement des préoccupations quant à sa propreté et à l'entretien des espaces.

Vous ne pouvez pas dans un espace ouvert et restreint, avoir tout ce que vous souhaitez ! Et vous avez raison de le souhaiter. Mais vous le voudriez plus propre et en même temps, plus convivial. (G.C.)

La pelouse qui borde l'allée Blaise Cendrars est une pelouse clôturée, destinée uniquement aux enfants. C'est un espace qui n'est pas mal, où il n'y a ni crottes, ni pipis de chiens, ni éventuellement des seringues ou autres trucs de ce genre. Et ça, c'est pas mal ! (M.B.)

Par contre, il n'y a pas suffisamment de toilettes. Je vois les gens faire pipi devant moi et les animaux aussi. Et je crie sur les gens ! (S.P.)

Au-delà des aspects de simple maintenance et d'entretien, il faut citer deux autres domaines qui ont suscité pas mal de crainte : **l'eau et les personnes indésirables** (clochards, ivrognes, campeurs insolites, squatteurs, etc.).

En ce qui concerne l'eau, les avis sont très contrastés. D'une part, on la souhaite pour l'animation qu'elle apporte, d'autre part on la rejette au motif d'une propreté non assurée. Certains la considèrent comme un élément ludique souhaitable, voire indispensable, surtout l'été, sans craindre que l'enfant se mouille en jouant et sautant dedans, alors que d'autres la redoutent comme un lieu de saleté, insistant sur le manque d'hygiène dans le jardin.

Je traverse le jardin la nuit, très souvent, avec les enfants. Et c'est très joli les jets d'eau, je ne sais pas pourquoi ils les ont mis à 11heures du soir. Ce sont des jets d'eau avec les lumières ; on s'arrête pour regarder. (D.P.)

Les enfants ont envie de s'y baigner, on les y laisse s'y baigner et tant pis pour les microbes ! Après tout, c'est comme ça qu'on se constitue des anticorps ! (D.M.)

Je ne voudrais pas des espaces qui seraient utilisés comme pataugeoires par les enfants et qui deviendraient vite très sales. Et les fontaines ! Je trouve que c'est très difficile d'avoir des fontaines décentes, propres et saines, ici dans cet environnement ouvert au public la nuit et le jour. Donc l'eau est stagnante, il y a des bouteilles qui flottent, il y a des déchets, c'est vraiment sale. Pendant la journée, il y a aussi les chiens qui prennent leur bain dans les fontaines. (D.F.)

Le pire dans ce jardin des halles ce sont toutes ces fontaines en espèce de pierre de marbre de machin, qui non seulement empêchent de jouer (le ballon tombe dedans) mais cassent non seulement la vue dans ces passages mais aussi le regard à l'imaginaire. (R.C.D.)

Ces citations montrent à l'évidence la nécessité de pouvoir garantir toute l'hygiène et la propreté possible autour des espaces et des jeux d'eau car les soucis exprimés sont tout à fait légitimes. Les oppositions pourraient alors certainement s'atténuer.

Quant à la **présence de gens mal venus** dans le jardin, elle a été soulignée par certains, en lien avec un sentiment d'insécurité.

Je suis passé cet été, il y avait des gens qui bivouaquaient, des gens qui sont couchés dans l'herbe le matin à 7 heures, ils font aussi leurs besoins. Je sais qu'il y a des gens qui vont faire des pique-niques mais moi je trouve que la pelouse est mal odorante. Ça me dégoûte, je trouve qu'elle est très sale. L'idée qu'il y a des gens qui on passé la nuit à tout faire sur la pelouse, ça me dégoûte. Je n'amènerai jamais, jamais, jamais mes enfants sur la pelouse. Et on fait dans des coins parce qu'il y a un manque de toilettes ; en fait, il y a un manque d'hygiène dans l'ensemble du jardin... ». (D.F.)

II – 3 : la sécurité dans le jardin

Ici la réflexion porte sur l'ensemble du jardin comme espace de vie ou de transit, de traversée, de jour comme de nuit. Là encore les **opinions sont très divisées**, avec un groupe de participants mettant en avant un sentiment de sécurité même la nuit, et un autre insistant sur un plus grand besoin de sécurité, en permanence. Cette question est bien sûr liée aux deux précédentes, et le partage des opinions est sensiblement entre les mêmes personnes.

Question sécurité la nuit ou le jour : je ne suis pas craintive, si je suis accostée, je discute et puis voilà. Et je laisse ma fille aussi à 11 heures du soir traverser tout le jardin. (D.M.)

Ce jardin me va très bien. Point de vue sécurité, j'habite dans le coin et je rentre à peu près deux fois par semaine après minuit. Depuis 10/12 ans, je n'ai jamais eu de problèmes (sauf une boîte de bière, parce que le gars était saoul, il est tombé, on a ri et ça ne lui a pas plu) ; mais a priori pas de problème de sécurité dans le quartier. (J.P.)

J'étais nouvelle et j'ai traversé le jardin la nuit, vers minuit, je ne savais pas. Je ne connaissais pas vraiment le jardin. J'ai traversé entre Novotel et rue Montorgueil. Et ce n'est pas conseillé. Mais moi j'ai fait de la self-défense, j'ai fait du karaté, alors ! Maintenant je traverse à n'importe quelle heure le matin : 2 - 3 heures du matin, je prends les allées centrales. (S.P.)

Il y a beaucoup d'agent de police ; mais le délit justifie la présence des agents de police. Les gens, on les connaît. La police n'est pas intéressée à ce que la situation change, car elle a besoin de pouvoir justifier sa présence ici. (E.B.)

J'ai essayé de lire un journal, c'est pratiquement impossible ; vous êtes toujours embêtés dans un laps de temps extrêmement court. Par le type qui vient siroter sa 114^{ème} bière ou celui qui éventuellement vient me proposer tout ce que je ne fume pas, je ne mets pas dans mes veines... (A.G.)

Ces exemples nous montrent que le sentiment de sécurité ou d'insécurité est en fait quelque chose de très personnel, que **chacun a ses seuils de tolérance, ses manières de réagir** face à un danger potentiel, réel ou pas, d'accepter d'y faire face ou au contraire de l'éviter. L'inconnu est en général perçu comme dangereux et pour se prémunir contre toute action néfaste possible de sa part, on arrive à demander une sécurité à outrance, amplifiant, dans la crainte, la portée réelle du danger. D'où les demandes pour cloisonner, réglementer, fermer les espaces, ceux réservés aux aires de jeux bien sûr, mais aussi les pelouses pour s'assurer que l'on y trouvera propreté et tranquillité. Ces exigences sont en contradiction avec le désir d'un jardin convivial et chaleureux, ouvert et flexible, comme il a été souligné par presque tous.

II – 4 : L'intégration paysagère

Ce qui fait la richesse de ce lieu unique, c'est la très forte présence de populations différentes, où se côtoient riverains, parisiens, banlieusards, touristes, marginaux, catégories sociales aisées ou en difficulté, enfants, adolescents, adultes et vieux. Cette grande diversité est aussi ce qui en constitue la difficulté pour l'aménager, en voulant concilier toutes les aspirations et les contraintes, les usages réguliers, établis dans la durée, avec des événements plus éphémères, inscrits dans le transitoire, le momentané. **Tout cela doit s'inscrire dans un jardin, donc dans un ensemble où la végétation y a une place prépondérante.**

L'actuel jardin des Halles est ressenti par beaucoup comme morcelé, rigide, cloisonné, présentant une juxtaposition d'espaces plutôt qu'une harmonie d'ensemble. Cependant certains de ces espaces ont un **gout de nature** vivement apprécié, mais jugé insuffisamment développé.

Dans ce jardin, qui est quand même un espace assez grand de 4ha, ce qui manque c'est la sensation de nature, au niveau des couleurs, au niveau des odeurs, au niveau du son. (M.B.)

Dans ce jardin, il manque un certain nombre de choses que j'aimerais bien : des perspectives sur des monuments, d'avantage d'eau, d'avantage d'herbe et de verdure. (O.T.)

Ce quartier est extrêmement sollicité. Et c'est un dilemme le fait de vouloir de la verdure dans un endroit qui est extrêmement fréquenté. C'est contradictoire je crois. Heureusement il y a des pelouses. (E.B.)

Une **intégration paysagère est fortement demandée** pour avoir de plus amples perspectives, en lien avec la diversité des matériaux et la variété des végétaux plantés. L'idée est d'éviter toute monotonie d'un grand espace plat, sans dénivelé ni relief. L'importance des saisons, des floraisons qui changent, de la poésie transmise à travers le décor végétal, les zones de lumière et d'ombre, les couleurs associées aux formes des plantes, les décorations florales préparées avec soin par les jardiniers, l'ensemble de ces éléments est noté avec attention et intégré dans l'usage du jardin au quotidien, pour le **vivre au rythme des saisons** et des moments de la journée.

J'aime faire le tour du jardin pour voir les fleurs selon les saisons. C'est plutôt pour les gens plus âgés, mais c'est un vrai bonheur. Ils ont beaucoup d'imagination pour la décoration du jardin, j'admire les jardiniers. (M.F.Z.)

Quand je traverse les Halles, j'essaye toujours de changer, de varier. J'adore le jardin le matin ! C'est très très beau. Quand on traverse la place René Cassin ! Et le petit pont sur les aires ... c'est très joli avec les plantes, les couleurs. C'est un moment de détente avant de commencer la journée. On regarde les couleurs, les plantes, c'est un moment où on prend le temps de profiter du jardin. (D.P.)

A côté de la mise en avant de l'aspect nature et jardin, une autre demande s'est exprimée de façon répétée, c'est celle de pouvoir y inscrire un **jardin partagé**, un espace pour cultiver, manipuler la terre, transmettre un savoir entre les générations. L'idée a même été lancée d'y planter des arbres fruitiers et de le rendre accessible aux écoles alentour pour que les enfants y viennent jardiner.

Enfin certains participants ont mentionné la présence de statues dans le jardin, un peu à l'image de la Grosse Tête, qui soient à la fois éléments du décor paysager mais aussi lieux de jeu pour les enfants. Ce désir d'une qualité esthétique à travers la présence d'œuvres d'art est repris par plusieurs, comme une **alliance entre nature et beauté**.

J'aime aussi bien les perspectives sur tous les monuments. Et mon bonheur c'est de marcher sur les passerelles pour voir toutes les fleurs. J'adore ça ! Il y a aussi des statues qu'on ne voit qu'après des mois, elles sont cachées, c'est dommage ; mais si on prend le temps et que l'on marche plus doucement, on les voit. (S.P.)

Conclusion de l'analyse

Ce long travail de concertation mené depuis novembre 2006 a permis de mettre en lumière les dynamiques d'appropriation de l'actuel jardin des Halles par les adultes et les enfants. Nous n'avons **pas d'information pour les adolescents**, tout juste des envies pour le futur jardin, rassemblées sur des bouts de feuille que nous venons de recevoir. (Elles vont être intégrées dans la synthèse finale). Nous avons pu dégager les orientations concernant les aires de jeux, en partant des besoins de l'enfant, ainsi que les grands thèmes qui préoccupent les adultes pour le jardin dans son entier. Dans la partie suivante nous en faisons une synthèse pour ne retenir que les lignes majeures.

III - Synthèse

Un des aspects les plus intéressants à relever au cours de cette concertation avec les habitants et usagers du jardin des Halles c'est de voir comment les opinions ont pu évoluer, et de remarquer les dynamiques mises en place. Autant certains ont pris des positions marquées et tranchées vis à vis de ce travail de consultation, autant cela a permis à d'autres de se démarquer. Lors du quatrième atelier par exemple, des prises de position un peu sévères ont perturbé le déroulement du sous-groupe réservé à la réflexion sur une thématique d'ensemble pour les espaces ludiques, thématique qui n'avait pour but que de donner une orientation pour les futurs concepteurs d'équipements afin de les guider dans leurs propositions de jeux.

Ce que nous avons réalisé dans cette concertation se centre autour de **4 ateliers Adultes**, suivis de **deux visites du jardin existant**, et de **3 ateliers Enfants**. Les grands absents de notre démarche sont les adolescents que nous n'avons pu rencontrer. Mais en toute dernière minute nous avons recueilli des idées et souhaits de leur part, écrits à la hâte en classe sur des bouts de feuille. Nous intégrons ce matériel dans les demandes exprimées présentées plus bas.

La synthèse présente deux parties : d'une part un état des avis et opinions sur le jardin existant et d'autre part les attentes et les demandes pour le futur jardin, par les adultes, les enfants et les adolescents.

Un point est à souligner d'entrée, c'est la grande divergence des opinions parmi les participants adultes.

III – 1 : Les avis et opinions sur le jardin existant

III – 1 -1 : Pour les aires de jeu :

-- Dans la première, celle des tout-petits dite le square du petit train, les équipements sont jugés pauvres, insuffisants, vite saturés en été avec un grand nombre d'enfants. De plus le circuit proposé est restreint et s'il favorise les exercices moteurs il n'offre aucune piste pour l'imaginaire. Mais les enfants l'aiment bien, surtout pour la cabane où se cacher et pour y venir avec les parents. Aussi parce qu'ils peuvent grimper et faire de l'escalade. Ce square est également apprécié pour la pelouse adjacente qui permet aux plus grands de jouer dans les parages tout en étant surveillés par les parents. Mais il est nécessaire d'en prévoir un plus grand vu l'affluence certains jours ou à certaines périodes de l'année, provoquant une saturation de cet espace.

-- Dans la deuxième, dite le jardin des Rhinocéros, c'est son aspect encaissé qui retient l'attention. Certains l'apprécient, car ça l'isole et le protège des passants extérieurs, les enfants jouent à l'abri des regards indiscrets, et c'est un endroit fermé. A l'inverse, le côté encaissé est mal vécu par d'autres, trouvant qu'il y manque d'air et d'espace. Bien trop petit, étouffant dès que le soleil monte, les enfants y sont entassés et ne peuvent pas courir. Sur ce dernier point les avis convergent. Il apparaît aussi comme une juxtaposition de matériels ludiques, sans vraie cohérence entre eux.

Pour les enfants le bac à sable est très attractif, ainsi que le toboggan, et le tunnel pour se cacher, sans oublier le mur à escalade. Il est à noter que des enfants de 7-8 ans disent y venir avec des amis plus jeunes, ou avec le petit frère, la nounou ou encore les parents.

Cela montre que les limites d'âge des aires de jeu, dans la pratique, ne sont pas strictement respectées et que les frontières par tranche d'âge, dans chaque aire de jeu, restent perméables.

-- Dans la troisième, le jardin des Éléphants, les avis sont beaucoup plus positifs (même s'ils ne sont pas unanimes). La végétation variée et dense, la multiplicité des matériaux et des volumes, la diversité des formes et des niveaux qui se croisent, les différents univers construits, font de ce jardin un espace privilégié, un espace où l'on se sent ailleurs, où l'imagination et le rêve sont sollicités, comme si on pénétrait un univers secret et caché. Peut-être trop caché car il est hors de vue depuis l'extérieur, rien ne le signale aux visiteurs, ce qui est un point faible.

A l'évidence la vétusté du jardin ne fait aucun doute, certaines parties sont hors normes actuelles de sécurité, ce qui explique sa fermeture temporaire actuelle. Ce jardin apparaît comme trop fermé sur lui-même, avec des heures de fermeture et un quota d'enfants encadré par des moniteurs. Ceux-ci apportent une sécurité et un grand confort aux parents qui y laissent venir leurs enfants seuls.

Pour les enfants, la cascade avec la grotte, l'île, le grand toboggan et le volcan, la piscine à boules sont les éléments préférés. Ils aiment y venir pour des anniversaires, pour y retrouver les amis. On peut courir, grimper, se cacher, jouer à la chasse au trésor, se mouiller en passant sous la cascade, inventer des aventures, jouer au bateau pirate, etc.

Ce jardin sollicite non seulement toutes les capacités motrices de l'enfant mais aussi ses capacités sensorielles, ses émotions, son imagination et les relations en groupes, autant de qualités qui vont devoir se retrouver dans le futur jardin.

III – 1 -2 : Les avis sur le jardin dans son ensemble :

Ce qui plait le plus c'est la **convivialité** qu'il permet, avec la **liberté** d'organiser fêtes et pique-niques; la **diversité** des coins un peu cachés qui sont à découvrir en se promenant; les perspectives sur St Eustache et sa place René Cassin comme lieu de rendez-vous auprès de la Grosse Tête; les allées ombragées avec les boulistes contrastant avec les pelouses protégées; les endroits plus intimes où les amoureux se retrouvent et les pelouses où viennent s'allonger les gens. Les allées fleuries ou ombragées, les espaces de promenade, et les coins de repos où tout visiteur peut s'installer et lire, sont très recherchés. Toutes ces indications sont révélatrices de la **grande variété des usages** de ce jardin, du mélange des générations et de son côté chaleureux. Mais la **présence des zones fleuries** est jugée trop faible dans l'ensemble du végétal.

Cependant la contrepartie, c'est un sentiment de **propreté insuffisante**, d'un **manque d'hygiène, de sécurité** pas toujours assurée, de **zones perdues** et inutiles, qui pourraient être récupérées et réaménagées. Les **grands absents du jardin ce sont les adolescents** qui n'ont pas d'espaces pour eux, où venir jouer au foot ou au basket, où faire du roller ainsi que du vélo.

Une autre catégorie de grands oubliés : ce sont les **enfants handicapés**, nulle part mentionnés parmi les usagers de ces espaces ludiques et du jardin en général. Rien n'est pensé pour eux. Ils sont **les grands invisibles de toute cette concertation**. Seul un père d'enfant handicapé, présent lors de la visite du Jardin des Halles, a fait ressortir tous les points de blocage rendant la jardin actuel impraticable pour sa fille.

III – 2 : Les demandes et les attentes pour le futur jardin des Halles

III – 2 -1 : En ce qui concerne les aires de jeux :

Adultes : Les demandes convergent vers des aires de jeux différenciées par tranches d'âge, qui soient des **espaces fermés, sécurisés** pour les enfants, **protégés des intrusions extérieures** indésirables. Un consensus se dégage pour y avoir des animateurs et gardiens, principalement pour la tranche d'âge des 7 – 12 ans, puisque les plus jeunes sont toujours accompagnés par les parents ou les nounous. **La variété des matériaux et des équipements** est une demande forte, afin que tous les besoins des enfants soient pris en compte (voir l'analyse des besoins de l'enfant en début du document). Que ces équipements soient à l'échelle de l'enfant, lui permettant d'exercer toutes ses capacités physiques mais aussi créatives et inventives. Dans ces aires de jeux, le besoin d'une présence adulte, ressenti par la majorité des participants, est accompagné éventuellement d'un contrôle des entrées pour a) limiter la densité d'enfants à certaines heures, afin d'éviter une utilisation excessive des jeux qui pourrait être conflictuelle, et b) protéger ces lieux de toute intrusion extérieure non voulue, perçue comme dangereuse et nuisible pour la tranquillité des enfants comme des parents. La manière de clôturer ces espaces ludiques est diversement appréciée, allant de simples barrières végétalisées, à des grilles dépassant 1m de hauteur accompagnées de végétation tout autour.

Lors du quatrième atelier Adultes, un sous groupe de travail devait réfléchir sur une thématique d'ensemble, à titre indicatif, destinée aux futurs concepteurs d'équipements. L'objectif poursuivi était d'apporter une cohérence pouvant être déclinée et interprétée librement selon les différents âges. Le principe même d'une thématique a été mis en cause, néanmoins les avis ont convergé vers quatre mots clés significatifs au fond de ce que le futur jardin pourrait être : un lieu **d'aventure, de voyage, de nature et de rencontre**.

Un des participants a même proposé des idées de jeux à équipement solaire comme un éco manège. Il a insisté sur la possibilité d'utiliser les **énergies renouvelables** (panneaux solaires ou éoliennes) non seulement pour les besoins du jardin en général (l'éclairage par exemple) mais aussi pour un moyen de transport interne au jardin (tricycle ou petite voiture). De même il a suggéré de créer une représentation du monde qui puisse être installée dans le jardin.

Enfants : ils citent presque tous les mêmes jeux, comprenant des toboggans (géants si possible), des labyrinthes multiples, des piscines à boules, des tunnels et des ponts, des endroits pour se cacher, d'autres pour grimper ou se suspendre (murs à escalade, barres, échelles, filets), des trampolines (l'un a même précisé *dans un grand trou, recouvert du trampoline*), et des grandes balançoires (*automatiques pour choisir les vitesses*). Un enfant s'est montré sensible à la présence des fleurs et des arbres, à la possibilité de faire un parcours dans la nature. Un autre a imaginé un espace où les différents jeux se combineraient, pour créer un ensemble que l'enfant pourrait parcourir en entier ou prendre où il voudrait : *J'ai essayé de faire une seule chose avec plusieurs choses. Donc j'ai essayé de faire un mur d'escalade. J'ai fait un toboggan, ici j'ai fait une échelle et une corde pour grimper. Et une cabane. Je monte par l'échelle, là on passe, je fais un peu d'escalade et là je descends par le toboggan, je glisse et après je passe par la cabane. On est à plusieurs, c'est plus rigolo*. Cet enfant suggère d'établir une cohérence d'ensemble dans un parcours diversifié et non une simple juxtaposition d'équipements isolés. Tous ont souligné l'importance de pouvoir jouer avec l'eau, d'une manière ou d'une autre.

Adolescents : nous avons reçu par écrit les souhaits de 40 adolescents, venant de plusieurs classes du collège Molière, âgés de 13 à 15 ans environs, filles et garçons mélangés. Le dépouillement de ces feuilles fait apparaître plusieurs groupes de demandes. La plus forte demande va vers des terrains de foot (16 réponses), de basket (13 réponses) et des installations sportives en général (12 réponses). Ce sont souvent les mêmes jeunes qui citent ces 3 équipements. Un deuxième groupe est plus porté vers la nature et des éléments en lien avec le jardin : 14 réponses rassemblent : plus de fleurs et d'arbres, plus de fontaines, plus d'espaces verts, un jardin avec lac ou étang, et même un champ d'oliviers ! Un troisième groupe de réponses concerne des installations diverses mais en plein air, à part égale chacune (5 réponses pour chaque) : une piscine en plein air, un cinéma, un grand labyrinthe, un skate park et un bowling. Deux ont demandé une salle de concert en plein air également.

Ils sont 6 à vouloir ne rien changer, et 3 voudraient plus de terrain de jeux, de bancs et chaises, de toilettes, et aussi d'un point de vente de glaces, chocolats et boissons. Ici les réponses proviennent de divers jeunes (une dizaine en tout).

Enfin nous avons un ensemble de souhaits disparates, émis par un ou deux jeunes, comme par exemple un espace son et lumière pour l'un et un espace hamac pour deux autres, montrant que des espaces de calme sont aussi nécessaires. Ce qui peut être partagé avec les attentes de plus de nature vues ci-dessus. Deux jeunes désirent garder la bibliothèque, deux autres veulent une salle internet. Enfin il y a deux demandes pour des toboggans, deux autres pour des pistes de vélos, deux pour un mur à tags, et une pour des balançoires. Une adolescente, probablement, a émis des souhaits assez singuliers tels une mini foire, un mini zoo ou encore une petite plage ou un aquaboulevard (mini est-il précisé). A côté du champ d'oliviers et du jardin avec étang et canards, le même jeune a mis également une montgolfière à l'instar du parc Citroën et une piste de motos et quads !!

Il faut encore signaler que deux jeunes ont centré leurs réponses sur des questions de sécurité, demandant *plus de sécurité, plus de policiers, que ce soit moins dangereux, moins sale, avec moins de monde et moins de bruit*. Par contre trois ou quatre autres ont demandé à avoir des espaces où ils puissent jouer, au ballon surtout, sans se faire expulser ni gronder immédiatement. Ils déplorent le fait que ce ne soit pas possible dans l'actuel jardin. En cela ils ne font que confirmer que la place des adolescents n'a pas été envisagée lors de la création du jardin existant et qu'il y a bien un manque à combler pour le futur.

Dans les réponses fournies par ces adolescents il faut prendre en compte le fait qu'ils ont été sollicités par une enseignante, passant dans leurs classes, mais sans aucune préparation sur le jeu et sa place dans un jardin public. Ceci explique en grande partie la pauvreté des réponses et le manque d'imagination dans les jeux souhaités. Ils ne font que reprendre ce qu'ils ont l'habitude de voir par ailleurs, ce qui donne des réponses assez banales. Les feuilles reçues montrent que cela a été fait à la hâte, avec parfois juste quelques mots griffonnés. Néanmoins, il faut remercier cette enseignante d'avoir fait cette démarche, car sans elle les adolescents seraient encore les absents de la consultation.

III – 2 -2 : En ce qui concerne le jardin dans son ensemble :

Ici nous résumons rapidement ce qui a été présenté dans la partie II du document.

Les habitants du quartier mettent en avant la convivialité, la flexibilité et diversité des usages, la nécessité de maintenir si ce n'est élargir la surface des aires de jeux, et d'augmenter le niveau de propreté surtout en ce qui concerne les espaces d'eau, bien que tous ne soient pas du même avis sur ce sujet. Ils demandent de veiller à une intégration paysagère de l'ensemble du jardin qui allie la diversité des matériaux à la variété des plantations, **donnant cohérence et sens à l'ensemble de ce grand espace Jardin au cœur de Paris**. D'autant plus qu'il est accompagné d'une grande richesse architecturale, allant de l'église Saint Eustache au Musée Beaubourg, et recouvrant plusieurs siècles de l'histoire urbaine de la ville. Tous veulent que ce jardin soit fait pour s'y sentir bien, pour avoir envie de venir et non juste le traverser, pour le partager entre les générations et pour qu'il permette un mieux vivre ensemble à tous ses usagers qu'ils soient riverains ou venant d'autres arrondissements de Paris ou encore de plus loin (banlieues, pays étrangers). Un besoin de fontaines d'eau potable installées et mises en service gratuit, ainsi que la nécessité de toilettes et de corbeilles plus nombreuses regroupent la quasi unanimité des participants. Une autre préoccupation pour le futur jardin émane d'une **vision plus "écologique" de sa gestion**, en termes d'énergie utilisée, de pesticide et engrais moins polluants, et de recyclage et traitement de l'eau.

Dans leur ensemble les participants se sont montrés très vigilants sur une **exigence de qualité** et de singularité pour ce jardin, ne voulant surtout pas qu'il devienne un parc à attraction. Si l'absence d'une thématique pour guider le concepteur est regrettable, en revanche il se dégage des lignes de force et de convergence pour un équilibre entre tranquillité et convivialité, entre 'espaces de jeux' spécifiques à côté d'espaces 'de vie' intergénérationnels, entre parties minérales et matières végétales. Cette exigence de "beauté des matériaux" utilisés se décline, entre autres, par un souci d'inclure des œuvres d'art supports de jeux pour les enfants et adolescents. Enfin un dernier souhait concerne l'installation d'une zone abritée en cas de pluie soudaine, proche des aires de jeux.

Cependant dans cet élan et ce désir de cohésion et de partage, il est à noter que les grands oubliés de toute cette concertation ce sont **les handicapés**. A aucun moment – excepté par un seul parent - ils n'ont été mentionnés, ni comme usagers potentiels du futur jardin, sans parler de l'actuel, ni comme enfants pouvant venir jouer avec les autres dans les aires de jeux. Or ils ont droit de venir participer aux activités ludiques et récréatives proposées, en prenant des précautions certes, mais aussi à la condition que certains des équipements mis en place le leur permettent. C'est à soumettre aux concepteurs lorsqu'ils feront leurs propositions d'installation et d'équipement pour les différentes aires : comment est-il envisageable de leur donner une place, avec les autres ?

Nous voici rendus au terme de cette concertation avec habitants et enfants du quartier, tous utilisateurs de cet espace privilégié au cœur de Paris. Nous avons sans cesse gardé présent à l'esprit, et dans notre démarche de travail, le souci de refléter les interrogations et les demandes de tous, sans aucun à priori. Chacun a pu s'exprimer, ce qui a mis en lumière des convergences mais aussi des contradictions. Elles font partie intégrante de tout projet participatif ouvert et objectif. Ce document essaie de les transmettre, espérant ne pas en avoir oublié en route.

Nous avons préparé ce document avec en perspective une grande réunion publique finale où le public pourra venir y apporter des compléments s'il en est besoin. Mais aussi en pensant présenter ce document accompagné d'un diaporama montrant des équipements qui nous paraissent pertinents pour les différentes tranches d'âge, que nous commenterons en fonction du plan du futur jardin des Halles. Ceci permettra de finaliser ensemble les derniers aspects, comme les temps d'accès et les limites de flux, les hauteurs de clôture envisageables, les zones à créer pour distinguer le coin des plus jeunes de celui des plus grands, à l'intérieur de chaque aire de jeu. A la suite de cette réunion un cahier des charges sera établi en vue de fournir un document de base aux concepteurs des espaces ludiques du futur Jardin des Halles.

Enfin, nous remercions tous les adultes et les enfants de leur participation active et enthousiaste, à travers les ateliers, les visites et les échanges de courriels. Nos remerciements vont également à l'équipe SEURA Architectes qui a su répondre à toutes nos demandes d'informations complémentaires, et à la ville de Paris qui a mis tous ses efforts pour nous faciliter cette concertation.